

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 2306 Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : JADDA MALIKA

Date de naissance : 06/06/1956

Adresse : 31 Lot ESSAOA Sidi Maarouf CASABLANCA

CASA Tél. : 061565562 Total des frais engagés : 0 Dhs

Cachet du médecin :

BENSLIMANE ANDALOUSSI Mohammed  
DOCTEUR EN MÉDECINE MG  
Av. Abou Badr El Kadiri - Rés. Ahfad  
Sidi Maarouf - CASABLANCA  
Tél. 05 22 33 51 01

Date de consultation : 11 NOV. 2022

Nom et prénom du malade : JADDA MALIKA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HISTO. lue Jepo + epis. de la lypix +

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 24/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des HorAIorAIes	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4 NOV. 2022	C	1	200,00	ENSLIMANE ANDALOUSSIE FACTEUR EN MEDECINE 15/08/2022 Kadif Rés. 05 22 33 51 01

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE LA RAYANE</i>	<i>14/11/2022</i>	<i>41790</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>R2710 DRG 108, Résidence Souffia Défecture Ain Chock Tél: 03 22 39 17</i>	<i>17-11 22</i>	<i>22</i>	<i>300 DHS</i>

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# Benslimane A. Mohammed

Docteur en Médecine, MG

Bd. Abou Bakr El kadiri, Rés. Al Ahfad Imm. "E"

1<sup>er</sup> étage, N°4 Sidi Maarouf - Casablanca

Tél. : 05 22 33 51 01 - GSM : 0661 41 38 87

بنسلیمان ا. محمد

دكتور في الطب

شارع أبو بكر القادري إقامة الأحفاد عمارة "E"

رقم 4 الطابق الأول سيدني معروف - البيضاء

0661 41 38 87 / 0522 33 51 01

الهاتف :

Ch. JADDA Dhalika

Casablanca le 14-11-2017

106,20

Cottex Jean 50/12,0

SV

113,20

Rex Jolice 20

SV

98,50

Aphyne (S)

SV

49,60  
x2

Dame F ABS

SV

417,90

BENSLIMANE / DALOUSSI Mohammed  
DOCTEUR EN MÉDECINE MG  
Av. Abou Badr El Kadiri - Rés. Ahfad  
Sidi Maarouf - CASABLANCA  
Tél. 05 22 33 51 01

LOT 220757  
EXP 06/2025  
PPV 98.30DH

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22H22  
EXP: 08/2025

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22H22  
EXP: 08/2025

**Benslimane A. Mohammed**

**Docteur en Médecine, MG**

Bd. Abou Bakr El kadiri, Rés. Al Ahfad Imm. "E"  
1<sup>er</sup> étage, N°4 Sidi Maarouf - Casablanca  
Tél. : 05 22 33 51 01 - GSM : 0661 41 38 87

**بنسلیمان ا. محمد**

**دكتور في الطب**

شارع أبو بكر القادري إقامة الأحفاد عمارة  
"E" رقم 4 الطابق الأول سيدى معروف-البيضاء  
0661 41 38 87 / 0522 33 51 01 :  
الهاتف

**M. Dr. JADDAJ Nolka.**

Casablanca le

14/11/22

**Rx du neck. Béndee TP.**

**TP. benslimane**

**BENSLIMANE ANDALOUSSI Mohammed**  
**DOCTEUR EN MÉDECINE MG**  
AV. Abou Badr El Kadiri - Rés. Ahfad  
Sidi Maarouf - CASABLANCA  
Tel. 05 22 33 51 01

**Radio Diagnostic**  
**Sidi Maarouf**  
109, Résidence Sidi Maarouf - Sidi Maarouf  
Préfecture Ain Chock - Casablanca  
Tel. 05 22 32 17 65



الفحص بالأشعة سيدى معروف  
RADIODIAGNOSTIC SIDI MAAROUF

Casablanca, le 17/11/2022

**FACTURE N° : 05002/2022**

Nom & Prénom : JADDAD MALIKA  
Date d'examen : 17/11/2022

<i>Examens</i>	<i>Honoraires</i>
RX RACHIS LOMBAIRE F/P	<b>300 DH</b>
<b>NET A PAYER</b>	<b>300 DH</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
**TROIS CENTS DH**





الفحص بالأشعة سidi معروف  
RADIODIAGNOSTIC SIDI MAAROUF

■ Dr. Nadia Moubachir ■

Spécialiste en Radiologie

■ Dr. Ikram Zaamoune ■

Spécialiste en Radiologie

Casablanca , Le 17/11/2022

PATIENT  
MEDECIN TRAITANT

: JADDAD MALIKA  
: DR BENSLIMANE A.MOHAMED

**RX DU RACHIS LOMBAIRE F/P**

Absence d'anomalie de la statique rachidienne.  
Absence de lésion osseuse focale ou de tassement vertébral.  
Pincement discal L5S1 avec condensation sous chondrale de part et d'autre du disque.  
Arthrose inter-apophysaire postérieure aux deux derniers étages.  
Intégrité du mur postérieur.  
Absence d'anomalie des parties molles.

Confraternellement  
Dr ZAAMOUNE IKRAM



109. تجزئة سفیان- سیدی معروف - الدار البيضاء

109, Lotissement Soufiane - Sidi Maarouf - Casablanca - Tél : 0522 32 17 65 - Email : Contact@radiologiesidimaarouf.ma

ICE : 002164594000014 - Patente : 36101026 - IF : 31860431 - CNSS : 1276798

[www.radiologiesidimaarouf.ma](http://www.radiologiesidimaarouf.ma)